

Adresse du service  
où ce bulletin doit  
être déposé

S.R.I  
CS 40600 - 75427 PARIS CEDEX 09

Au plus tard le

19 JUILLET  
2010

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement  
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

Réf. dossier :

### INFORMATION ENTREPRISE

Forme Juridique	Dénomination	Siège Social	Raison Sociale
Autre société à responsabilité limitée			
Nom du Dirigeant		SIRET	Code APE

### PAIEMENT

### DESIGNATIONS

Par chèque

À renvoyer avec le coupon ci-dessous  
à l'adresse suivante :

S.R.I  
CS 40600  
75427 Paris Cedex 09

Référencement :

A

Période :

3ème trimestre

Coût :

249,00 euros

(TVA à 19,6 % incluse)

## Conditions Générales de Vente et de Prestations

SRI (Société de Référence sur Internet) / AMON SAS – 15 rue de la Paix 75002 Paris – RCS 513179416 – Souscription non obligatoire.

### Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et de prestations (ci-après les « Conditions Générales ») ont vocation à régir toutes les ventes et prestations de référencement sur le site web [www.sri-referencement.fr](http://www.sri-referencement.fr) dédié à l'optimisation de la communication du client sur Internet (ci-après dénommé le « Contrat ») fournies par AMON, ayant pour enseigne SRI, SAS au capital de 6.000 euros, ayant son siège à Paris 75002 – 15 rue de la Paix, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 513 179 416 (ci-après « SRI-AMON »).

Tout Contrat résulte de la signature préalable du bulletin, du choix des conditions de paiement et de la mention de la date de signature du bulletin par le client (le « Bulletin »).

Sauf convention particulière, toute signature du Bulletin et paiement du prix entraîne pour le client, acceptation des Conditions Générales, lequel reconnaît en avoir eu parfaite connaissance et renonce à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat ou tout autre document assimilé.

### La prestation

Adhésion au programme de référencement «A» sur le site [www.sri-referencement.fr](http://www.sri-referencement.fr) comprenant un espace pro dédiée, permettant de promouvoir le client sur nos annuaires partenaires :

- [www.plan-pro.fr](http://www.plan-pro.fr)
  - Optimisation de la localisation de l'entreprise sur la carte lors des recherches géographiques grâce à une balise lumineuse
  - Présence prioritaire en tête de liste des résultats de recherche des internautes
  - Rapport de trafic régulier via l'espace pro dédié au client sur [www.sri-referencement.fr](http://www.sri-referencement.fr)
  - Possibilité d'alimenter le contenu des bannières avec logo, texte, photo et vidéo.
  - Accès et actualisation de la page web 24h/24 et 7j/7 via l'espace pro.
  - Assistance gratuite tous les jours sur note hotline.
- [www.tel-pro.fr](http://www.tel-pro.fr)
  - Présence prioritaire en tête de liste des résultats de recherche des internautes
  - Rapport de trafic régulier via l'espace pro dédié au client sur [www.sri-referencement.fr](http://www.sri-referencement.fr)
  - Possibilité d'alimenter le contenu des bannières avec logo, texte, photo et vidéo.
  - Accès et actualisation de la page web 24h /24 et 7j/7 via l'espace pro.
  - Assistance gratuite tous les jours sur notre hotline.

Le client se verra adresser, dans un délai de 15 jours après la réception par SRI-AMON de son Bulletin, un document faisant office d'attestation de publication sur le site web contenant un code entreprise permettant au client de modifier ou d'ajouter des informations le concernant.

### Durée

La Prestation est valable pour une durée de trois (3) mois à partir de la date de mise en ligne.

### Responsabilité de SRI-AMON

La responsabilité de SRI-AMON ne saura être recherchée en cas de panne du réseau ou autre problème technique. La mise en jeu de la responsabilité de SRI-AMON ne saurait excéder le montant total du prix défini au Bulletin.

### Conditions de règlement

Le paiement est fait comptant à compter de la signature du Bulletin par chèque ou par virement. Le Bulletin tient lieu de facture. A défaut de paiement dans le délai prévu, le Contrat ne sera pas formé et la Prestation ne sera en conséquence pas due par SRI-AMON.

### Annulation de la Prestation

Toute résolution de la Prestation demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à SRI - AMON au plus tard dans un délai de 8 jours calendaires à compter de la date de signature figurant sur le Bulletin.

A défaut de demande de résolution dans le délai ci-dessus, SRI – AMON conservera les sommes versés à son profit à titre d'indemnité compensatrice, sans préjudice de toute action en réparation des dommages subis par l'annulation du Contrat.

### Clause pénale

Tout recouvrement par voie contentieuse entraîne de plein droit, à la charge du client, une indemnité fixée, à titre pénal, à 15% du montant des factures impayées à leur échéance, avec un minimum de 17 €, sans préjudice des demandes pouvant être formées en vertu de l'article 700 du C.P.C.

### Attribution de compétence

En cas de litige, seul le tribunal de commerce de Paris sera compétent si le client est commerçant.

### Droit d'accès et de rectification aux fichiers informatisés

Conformément aux dispositions des articles 38, 39 et 40 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, le client dispose auprès de SRI – AMON, d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

SRI – AMON, peut être amenée à communiquer à d'autres organismes toutes les coordonnées ainsi que le contenu des insertions publicitaires recueillis dans le cadre de la présente commande, dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale, de marketing direct, d'édition d'annuaire et/ou des renseignements téléphoniques, en France ou à l'étranger. Le client peut s'opposer à cette communication en le notifiant par lettre simple adressée à SRI – AMON.

### Pour toute information

Notre service commercial se tient à votre disposition au 0890711150 (0,15€/min) ou par mail à [info@sri-referencement.fr](mailto:info@sri-referencement.fr)